



Comité syndical
13/06/2026
GERBEVILLER

Appel

excusés :

**Hervé MARCILLAT, Thierry MAILLOT, Pascal LEONARD, Marie-Christine ALBRECHT,
Alexandre HINZELIN, Véronique LABONNE, Hélène MOMBAZET, Julien FOOS,
Bertrand SIMONIN,**

Quorum

membres en exercice = 74

quorum = 38

membres présents : 52

pouvoirs : 4

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance ;
- Présentation du Rapport Annuel du Délégataire « distribution » 2025 Euron Mortagne par SAUR ;
- Présentation du Rapport Annuel du Délégataire 2025 Bayon-Virecourt ;
- Présentation du Rapport Annuel d'Exploitation 2025 du prestataire Vigneulles ;
- Présentation du Rapport Annuel d'Exploitation 2025 du prestataire « production » ;
- Communication des décisions du président et du bureau prises par délégation du comité syndical ;
- Application de la pénalité contractuelle prévue en cas de rendement inférieur à 80% en fin de contrat de concession « distribution » 2022-2025 ;
- Convention d'indemnisation du prestataire « production » au titre de l'exercice 2025 ;
- Avenant à la convention d'offre de concours avec le GAEC Reconnu de la Chamagne à Giriviller ; **avenant non nécessaire – point d'information**

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- Désignation des représentants à l'assemblée générale de l'Agence France Locale ;
- Garantie des emprunts souscrits en 2026 auprès de l'Agence France Locale ;
- Montant de la prise en charge employeur sur la cotisation d'assurance santé du personnel ;
- Modalités et tarifs de vente d'eau pour les besoins de chantiers ;
- Indemnités en cas de soutirage d'eau potable non autorisé ;
- Adoption du règlement du service de l'eau potable Euron Mortagne applicable à compter de l'exercice 2026 ;
- Adoption des principes de convergence tarifaire applicables à compter de l'exercice 2027 ;

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- Désignation du président de séance pour l'adoption des comptes administratifs 2025 Euron Mortagne ;
- Adoption des comptes de gestion 2025 (budget principal Euron Mortagne, Régie « production ») ;
- Adoption des comptes administratifs 2025 (budget principal Euron Mortagne, Régie « production ») ;
- Clôture de l'autorisation de programme et des crédits de paiement relatifs au Plan Pluriannuel d'Investissement du Syndicat Intercommunal ;
- Affectation des résultats 2025 (budget principal Euron Mortagne, Régie « production ») ;
- Procès-verbal de transfert de l'actif et du passif du SPIC Eau Potable Vigneulles ;
- Adoption du Plan Pluriannuel d'Investissement de la Régie « distribution » ;
- Adoption de l'autorisation de programme et des crédits de paiement relatifs au Plan Pluriannuel d'Investissement de la Régie « distribution » ;
- Adoption des Décisions Budgétaires Modificatives n°1 des budgets 2026 du Syndicat, de la Régie « distribution » et de la Régie « production » ;
- Questions diverses.

**DESIGNATION :
SECRETAIRE DE SEANCE**

Alexandra GERARD

Information

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

CONCESSIONNAIRE DU SERVICE « DISTRIBUTION D'EAU POTABLE »

EURON MORTAGNE

EXERCICE 2025

SAUR

Information

LES CHIFFRES CLES DE CETTE ANNEE



0 m³ produits sur la période de relèvement ramenés à 365 jours

564 747 m³ importés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours

0 m³ exportés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours



20 ouvrages de stockage, soit 5 570 m³ de stockage

564 747 m³ distribués sur la période de relèvement ramenés à 365 jours



2 stations de surpression

215,306 km¹ de réseau

3 573 branchements dont 18 hauteurs



80 fuites sur conduites réparées

22 fuites sur branchements réparées



100% des analyses ARS bactériologiques conformes

100% des analyses ARS physico-chimiques conformes



70,33% de rendement de réseau

2,13 m³/km/j d'indice linéaire de perte

5,05 m³/km/j d'indice linéaire de consommation

2,48 m³/km/j d'indice linéaire des volumes non comptés



370 169 m³ consommés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours

Prix de l'eau : 4,70€ TTC/m³ Au 1^{er} janvier 2026 pour une facture de 120 m³

COMPARATIF DES CHIFFRES CLES AVEC L'ANNEE ANTERIEURE

Volumes	2024	2025	Evolution N/N-1
Volumes produits sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m ³)	0	0	-
Volumes importés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m ³)	548 679	564 747	2,93%
Volumes exportés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m ³)	0	0	-
Volumes distribués sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m ³)	548 679	564 747	2,93%
Volumes consommés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m ³)	368 703	370 169	0,4%

Patrimoine	2024	2025	Evolution N/N-1
Linéaire de réseaux (km)	212,352	215,306	1,39%
Nombre de branchements	3 570	3 573	0,08%

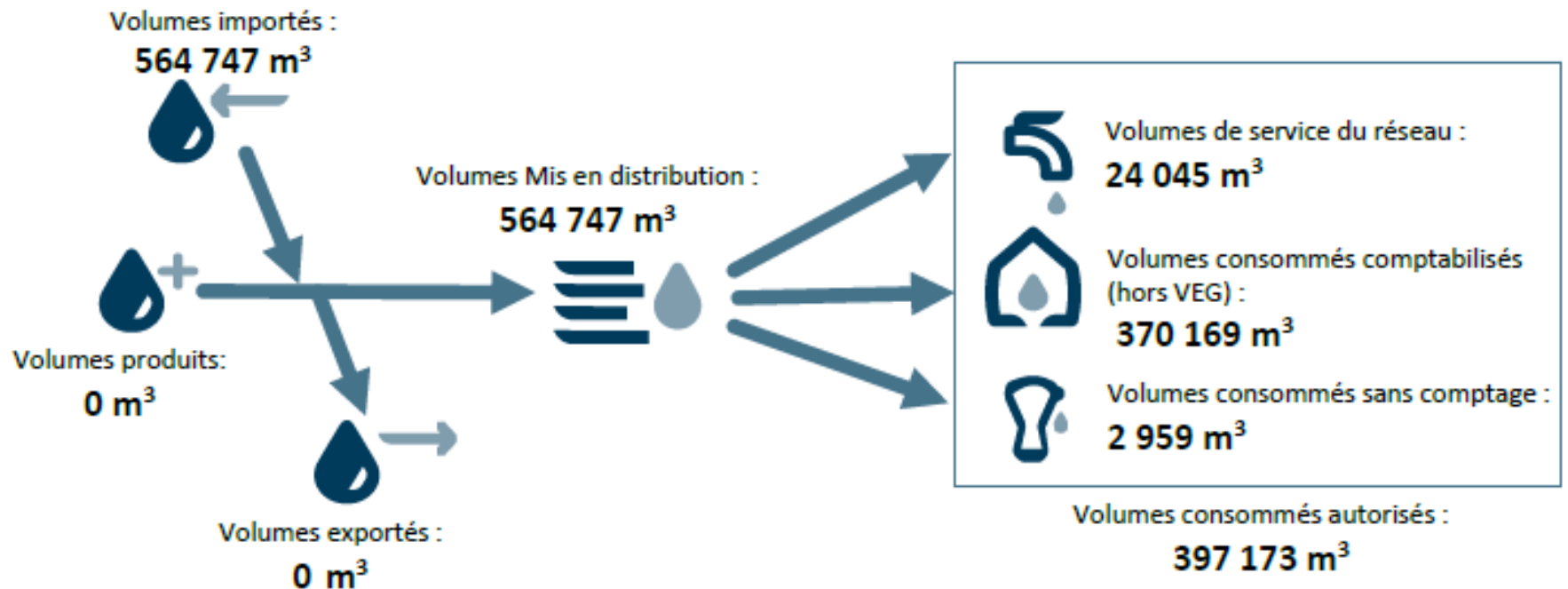
Indices clés	2024	2025	Evolution N/N-1
Rendement de réseau (%)	71,04%	70,33%	-1 pts
Indice Linéaire de Consommation (m ³ /km/jour)	5,03	5,05	0,4%
Indice Linéaire de Perte (m ³ /km/jour)	2,05	2,13	3,9%
Indice Linéaire de Volumes Non Comptés (m ³ /km/jour)	2,32	2,48	6,9%

Qualité de l'eau (ARS)	2024	2025	Evolution N/N-1
Nombre d'analyses bactériologiques réalisées	41	41	0%
Taux d'analyses bactériologiques conformes (%)	100%	100%	0%
Nombre d'analyses physico-chimiques réalisées	41	44	7,32%
Taux d'analyses physico-chimiques conformes (%)	100%	100%	0%

Interventions	2024	2025	Evolution N/N-1
Nombre de fuites sur conduites réparées	59	80	35,59%
Nombre de fuites sur branchements réparées	13	13	0%

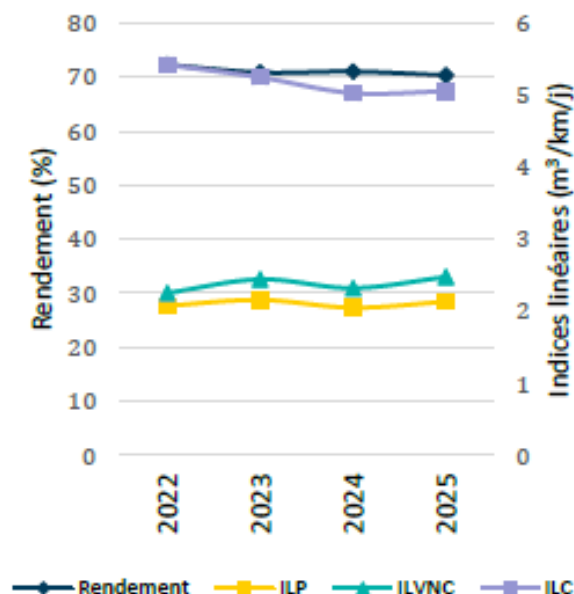
Prix de l'eau	2024	2025	Evolution N/N-1
Prix de l'eau au 1 ^{er} janvier de l'année suivante pour une facture de 120 m ³ (€ TTC / m ³)	4,66	4,70	0,8%

Information



Information

L'EVOLUTION DES RENDEMENTS ET INDICES



LES RENDEMENTS DU RESEAU

	2024	2025
Rendement primaire (%)	67,2%	65,5%
Rendement IDM (%)	71,04%	70,33%

L'INDICE LINEAIRE DE PERTES (ILP)

	2024	2025
Indice linéaire de pertes (m³/km/j)	2,05	2,13

- *L'Indice Linéaire de Pertes (ILP) correspond au volumes perdus par jour et par kilomètre de réseau.*

Cet indicateur permet de quantifier, par kilomètre de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés. Il permet de mesurer la performance du réseau en fonction de sa nature.

L'INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (ILVNC)

	2024	2025
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)	2,32	2,48

- *L'Indice Linéaire des volumes non comptés (ILVNC) correspond au ratio des volumes non comptés par jour, par kilomètre de réseau.*

Cet indicateur permet de quantifier, par kilomètre de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution reflètent la mise en œuvre de la politique de comptage aux points de livraison et l'efficacité de la gestion du réseau.

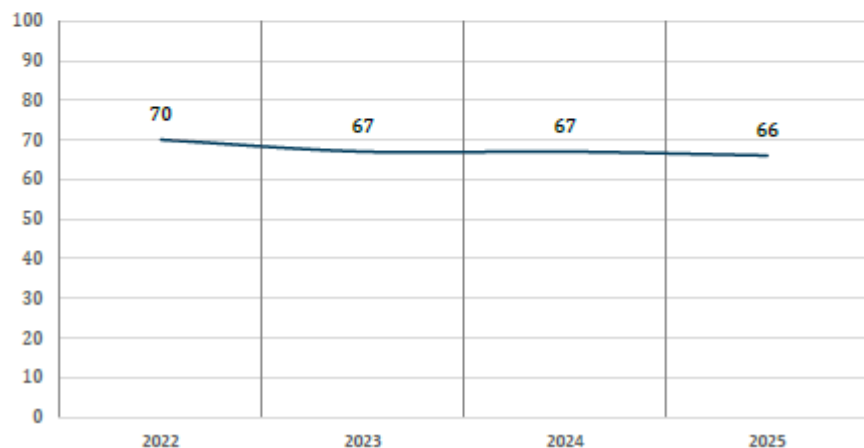
Information

Le Rendement Primaire

$$\text{Rendement primaire} = \frac{\text{Volumen consommés comptabilisés}}{\text{Volumen mis en distribution}}$$

	2022	2023	2024	2025	Evolution N/N-1
Volume produit	0	0	0	0	0%
Volume acheté en gros	580 998	573 529	548 679	564 747	2,9%
Volume vendu en gros	0	0	0	0	0%
Volume mis en distribution	580 998	573 529	548 679	564 747	2,9%
Volume consommé	406 472	384 268	368 703	370 169	0,4%
Rendement primaire (%)	69,96	67	67,2	65,55	-2,5%

Rendement primaire (%)



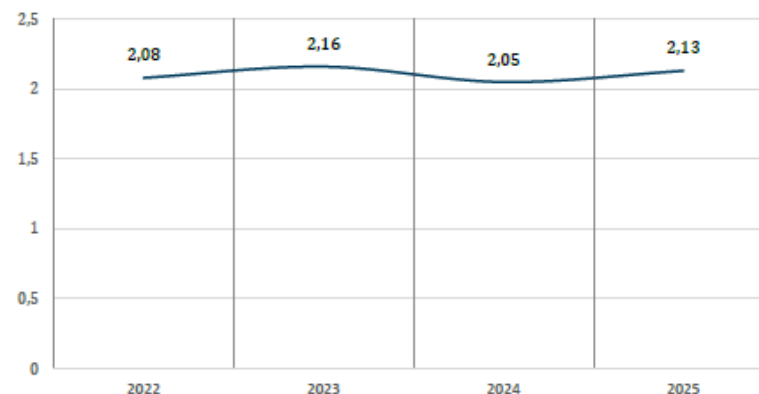
L'Indice Linéaire de Pertes

L'Indice Linéaire de Pertes (ILP) indique les volumes perdus par jour et par kilomètre de réseau. Cet indicateur permet de quantifier, par kilomètre de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés. Il permet de mesurer la performance du réseau en fonction de sa nature.

$$\text{Indice linéaire de pertes (ILP)} = \frac{\text{Volumen mis en distribution} - \text{Volumen consommés autorisés}}{\text{Linéaire de réseau} \times 365\text{j}}$$

	2022	2023	2024	2025	Evolution N/N-1
Volume produit	0	0	0	0	0%
Volume acheté en gros	580 998	573 529	548 679	564 747	2,9%
Volume vendu en gros	0	0	0	0	0%
Volume mis en distribution	580 998	573 529	548 679	564 747	2,9%
Volume consommé autorisé	420 040	406 365	389 773	397 173	1,9%
Linéaire du réseau	212	212	212	215	1,4%
Indice linéaire de pertes (en m3/km/j)	2,08	2,16	2,05	2,13	4%

Indice linéaire de pertes (m3/km/jour)



Information

L'Indice Linéaire de Volumes Non Comptés

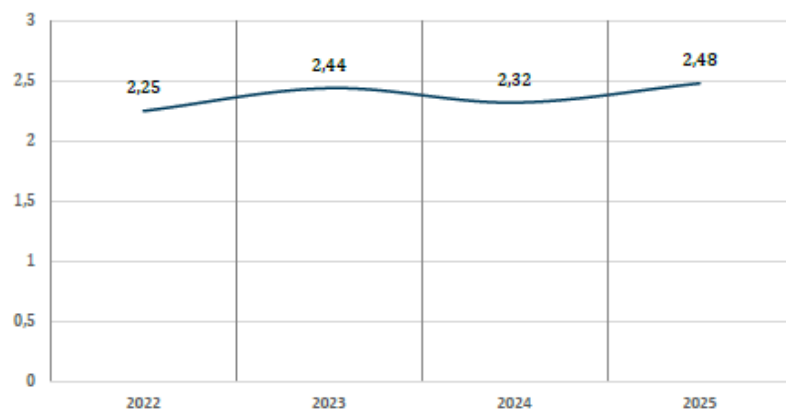
L'Indice Linéaire des volumes non comptés (ILVNC) correspond au ratio des volumes non comptés par jour, par kilomètre de réseau.

Cet indicateur permet de quantifier, par kilomètre de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution reflètent la mise en œuvre de la politique de comptage aux points de livraison et l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{Indice linéaire de volumes non comptés (ILVNC)} = \frac{\text{Volumes mis en distribution} - \text{Volumes consommés}}{\text{Linéaire de réseau} \times 365j}$$

	2022	2023	2024	2025	Evolution N/N-1
Volume produit	0	0	0	0	0%
Volume acheté en gros	580 998	573 529	548 679	564 747	2,9%
Volume vendu en gros	0	0	0	0	0%
Volume mis en distribution	580 998	573 529	548 679	564 747	2,9%
Volume consommé	406 472	384 268	368 703	370 169	0,4%
Linéaire du réseau	212	212	212	215	1,4%
Indice linéaire de volume non compté	2,25	2,44	2,32	2,48	6,6%

Indice linéaire de volume non compté (m3/km/jour)



L'Indice Linéaire de Consommation

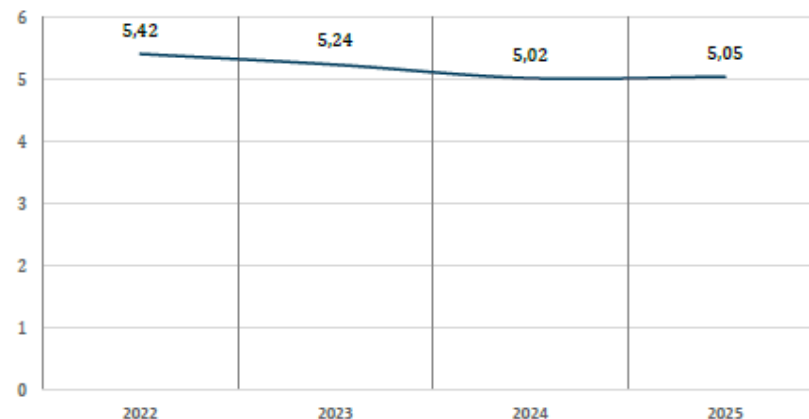
L'Indice Linéaire de consommation (ILC) correspond au ratio des volumes consommés autorisés et des volumes exportés par kilomètre de réseau.

Ce ratio est utilisé pour évaluer la conformité du rendement du réseau.

$$\text{Indice linéaire de consommation (ILC)} = \frac{\text{Volumes consommés autorisés} + \text{Volumes exportés}}{\text{Linéaire de réseau} \times 365j}$$

	2022	2023	2024	2025	Evolution N/N-1
Volume produit	0	0	0	0	0%
Volume acheté en gros	580 998	573 529	548 679	564 747	2,9%
Volume vendu en gros	0	0	0	0	0%
Volume mis en distribution	580 998	573 529	548 679	564 747	2,9%
Volume consommé autorisé	420 040	406 365	389 773	397 173	1,9%
Linéaire du réseau	212	212	212	215	1,4%
Indice linéaire de consommation (m3/km/j)	5,42	5,25	5,03	5,05	0,5%

Indice linéaire de consommation (m3/km/jour)

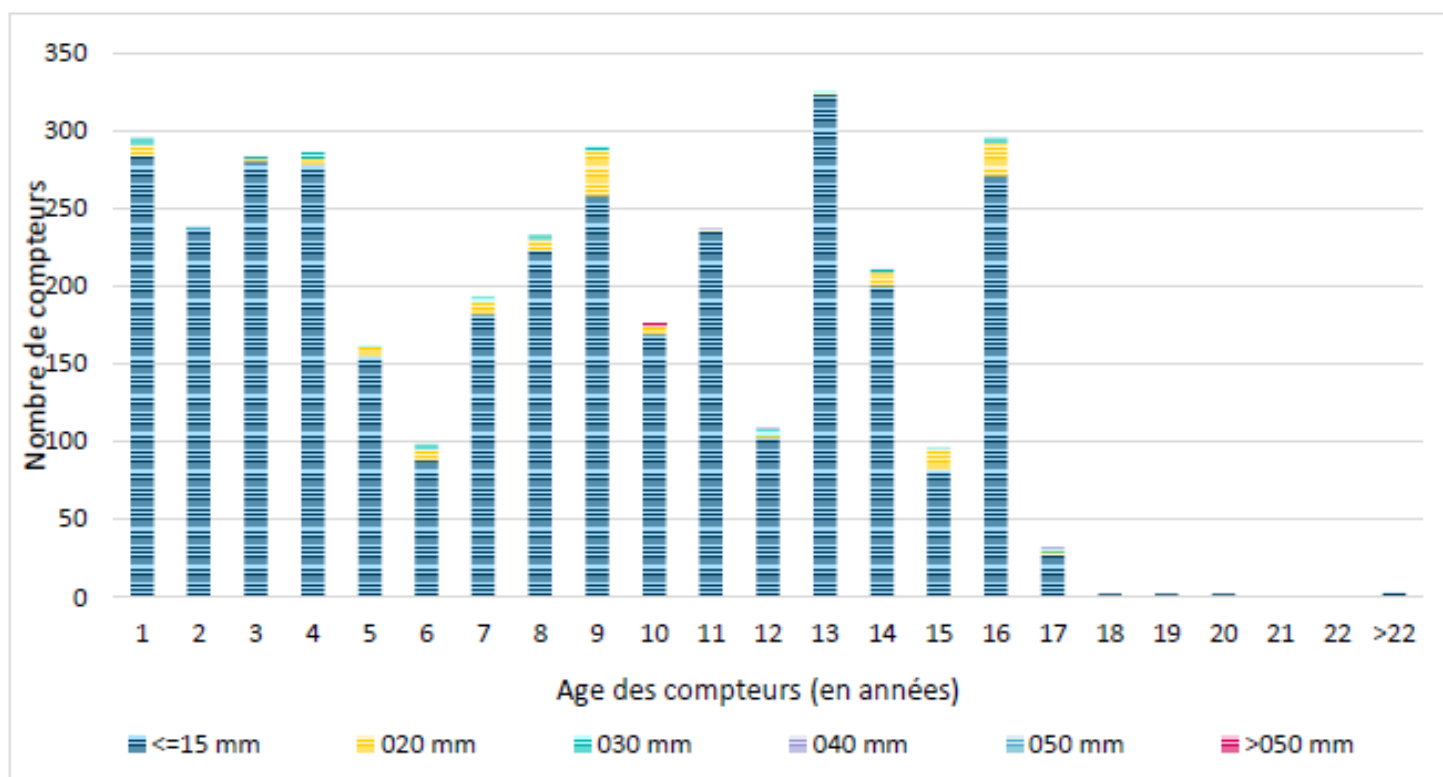


Information

LES COMPTEURS

Il y a au total 3 573 compteurs. 303 compteurs ont été renouvelés sur l'année 2025.

Répartition des compteurs répertoriés sur le contrat selon le millésime des compteurs et leur diamètre en 2025. :



Information

Taux de conformité des analyses pour tous les types d'eau analysés dans le contrat hors eau brute :

Type d'analyse	2024	2025
Analyses Bactériologiques	98%	100%
Analyses Physicochimiques	100%	100%

Nombre total d'analyses non-conformes pour tous les types d'eau analysés dans le contrat hors eau brute :

Type d'analyse	2024	2025
Analyses Bactériologiques	1	0
Analyses Physicochimiques	0	0

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.

Nombre total d'analyses d'eau distribuée non-conformes :

Type d'analyse	2024	2025
Analyses Bactériologiques	1	0
Analyses Physicochimiques	0	0

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.

Taux de conformité des analyses d'eau distribuée :

Type d'analyse	2024	2025
Analyses Bactériologiques	98%	100%
Analyses Physicochimiques	100%	100%

Information

Synthèse des fuites/casses réparées sur conduites

Commune	Nombre de casse/fuites réparées
BARBONVILLE	4
BORVILLE	2
BREMONCOURT	4
CHARMOIS	2
CLAYEURES	4
DAMAS AUX BOIS	3
EINVAUX	1
ESSEY LA COTE	1
FRANCONVILLE	1
GERBEVILLER	8
GIRIVILLER	2
HAUDONVILLE	2
HAUSSONVILLE	2
LANDECOURT	1
LOROMONTZEY	8
MAGNIERES	3
MATTEY	2
MEHONCOURT	7
MOYEN	2
REMENOVILLE	2
ROZELIEURES	7
SERANVILLE	2
ST BOINGT	1
ST GERMAIN	1
ST MARD	1
ST REMY AUX BOIS	1
VALLOIS	2
VENNEZEY	2
VILLACOURT	2
Total	80

Synthèse des fuites/casses réparées sur branchements

Commune	Nombre de casse/fuites réparées
BARBONVILLE	1
CHARMOIS	1
CLAYEURES	4
EINVAUX	2
FROVILLE	1
GERBEVILLER	1
GIRIVILLER	2
LAMATH	3
MEHONCOURT	2
ST GERMAIN	1
VALLOIS	2
VENNEZEY	1
VILLACOURT	1
Total	22

Information

DESIGNATION DU POSTE		2024	2025
CODE	LIBELLE	CPE	Réel
A	PRODUITS		
1	Exploitation du service	961 224 €	966 224 €
1.1	partie fixe	122 500 €	138 145 €
	Exploitation et maintenance du service		136 638 €
	Part concessionnaire - Redevance Collectivité		76 217 €
1.2	partie proportionnelle	839 212 €	827 631 €
	Exploitation et maintenance du service		824 435 €
	Part concessionnaire - Redevance Collectivité		408 057 €
2	Travaux attribués à l'offre maître	13 980 €	29 528 €
3	Produits accessoires	8 385 €	69 385 €
	TOTAL PRODUITS :	989 899 €	1 043 833 €
1 502 783 €			
B	CHARGES		
1	Personnel	185 560 €	277 810 €
	personnel technique	142 297 €	118 719 €
	personnel administratif	22 063 €	54 058 €
	Excédentaire technique et administratif	21 255 €	15 033 €
2	Energie électrique	85 000 €	5 836 €
	Alimentation du Gâbleur - Tarif Bleu CS - 60kW	820 €	
	Alimentation de la rampe - Tarif Bleu CS - 60kW	324 €	
	Surconsommation de l'année - Tarif Bleu CS - 100kW	1 376 €	
	Surconsommation de l'année - Tarif Bleu CS - 100kW	166 €	
	Autres sites divers	1 886 €	
3	Activités d'eau	505 548 €	507 851 €
4	Produits de traitement	8 514 €	2 500 €
5	Analyses	8 922 €	4 097 €
	Programme réglementaires	194 €	3 611 €
	Autocontrôle	2 828 €	484 €
6	Sous-traitances, installées et l'ou collectifs	91 454 €	138 709 €
	sous-traitance externe	51 218 €	96 476 €
	Sous-traitance interne		8 478 €
	Fourniture et installation de matériel et ouvrages	23 403 €	29 131 €
	Co-intégration entretien des matériels	24 880 €	6 998 €
	Assemblage divers (électricité, analyse etc.)	1 500 €	5 385 €
7	Impôts, taxes et taxes (T)	33 381 €	10 493 €
8	Autres dépenses d'exploitation	29 858 €	110 944 €
8.1	Télécommunications, postes et télégraphes	2 800 €	2 737 €
8.2	Engins et véhicules	24 297 €	51 704 €
8.3	informatique	33 587 €	31 208 €
8.4	Assurances	14 467 €	14 638 €
8.5	Secours	9 294 €	8 387 €
8.6	Divers	5 090 €	2 780 €
9	Contribution des services centraux et technique	50 465 €	18 427 €
10	Contributions et autres organismes publics	-	-
10.1	Pact Collectivité	-	-
10.2	Autres organismes publics	-	-
	RMDP	-	-
11	Charges relatives aux équipements	51 814 €	52 553 €
11.1	Pour la garantie de continuité du service	19 025 €	5 382 €
11.2	Fonds contractuel	51 814 €	52 571 €
12	Partie aux réseaux locaux, services, équipements intercommunaux	11 793 €	15 168 €
	Partie aux réseaux intercommunaux		2 068 €
	Provisions sur créances douteuses	10 491 €	10 432 €
	Frais liés aux contentieux et recouvrements	1 240 €	2 654 €
a	Amortissements	-	30 591 €
	Charges relatives aux amortissements financiers (FS)		6 507 €
	Charges relatives aux amortissements du plan de profit		4 473 €
	TOTAL CHARGES :	1 002 505 €	1 205 959 €
			1 755 216 €
	RESULTAT		- 160 126 €
			- 252 482 €

VP.268 Montant des factures impayées au 31/12/2025

51 259,16€ HT

Données de consolidation de l'indicateur
P154.0.

Concerne les factures émises au titre de l'année 2024 qui demeurent impayées à la date du 31/12/2025.

DELIBERATION 2026-17 UNANIMITE

ADOPTION DU

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

CONCESSIONNAIRE DU SERVICE

« DISTRIBUTION D'EAU POTABLE »

EURON MORTAGNE

EXERCICE 2025

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

BAYON-VIRECOURT

EXERCICE 2025

VEOLIA

Information

	2021	2022	2023	2024	2025
D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (u)	2 088	2 072	2 049	2 059	2 084
D102.0 - Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (€/m ³)	2,65	2,78	2,80	3,02	2,41
D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (jours)	1	1	1	1	1
P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100,00	100,00	100,00	100,00	90,00
P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques %	N.A.	100,00	100,00	100,00	100,00
P103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (ND)	83	83	83	83	92
P104.3 - Rendement du réseau de distribution (%)	93,0	91,9	87,5	91,7	87,8
P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j)	1,85	2,27	2,66	1,82	2,24
P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j)	1,21	1,43	2,14	1,26	1,94
P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	0	0	0	0	0
P109.0 - Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (€)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
P151.1 - Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u./1000 ab.)	1,18	1,16	5,78	1,14	1,12
P152.1 - Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
P153.2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité (%)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	0,87	0,78	0,63	1,26	1,15
P155.1 - Taux de réclamations (u./1000 ab.)	2,36	2,32	1,16	2,28	1,12

Information

Qualité d'eau					
VP.126 - Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques (u)	13	9	9	8	10
VP.127 - Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques non conformes (u)	0	0	0	0	1
VP.128 - Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques (u)	0	3	2	2	2
VP.129 - Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques non conformes	0	0	0	0	0
Réseau					
VP.077 -Linéaire de réseau hors branchements (m) (Eau)	16 901	17 115	17 113	17 238	17 464
VP.059 - Volume produit (m³)	0	0	0	0	0
VP.060 - Volume importé (m³)	106 467	109 400	106 676	96 036	101 779
VP.061 - Volume exporté (m³)	0	0	0	0	0
VP.062 - Volume prélevé (m³)	0	0	0	0	0
VP.220 - Volume de service du réseau (m³)	3 980	5 295	3 226	3 499	1 871
VP.221 - Volume consommé sans comptage (m³)					
DC.344 - Volume estimé de soutirage en cas d'incendie exceptionnel (m³)					

Information

	2021	2022	2023	2024	2025	N/N-1
Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	226	46	65	252	56	-77,8%
Nombre annuel de demandes d'abonnement	63	66	58	55	64	16,4%
Taux de clients mensualisés	38,6 %	40,9 %	44,0 %	44,5 %	48,2 %	8,3%
Taux de clients prélevés hors mensualisation	21,3 %	21,7 %	23,0 %	21,0 %	20,7 %	-1,4%
Taux de mutation	7,6 %	7,9 %	6,9 %	6,5 %	7,4 %	13,8%

	2021	2022	2023	2024	2025
Abonnés					
VP.056 - Nombre d'abonnés (u)	849	862	865	876	890
VP.020 - Nombre d'interruptions de service non programmées (u)	1	1	5	1	1
Financier					
DC.195 - Montant financier (HT) des travaux engagés (€)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
VP.119 - Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (€)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
VP.182 - Encours total de la dette	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
VP.183 - Epargne brute annuelle	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
VP.268 - Montant restant impayés au 31/12/N sur les factures émises au titre de l'année N-1 (€)	2 579	2 113	1 835	3 845	2 954
VP.185 - Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12/N (€)	296 577	269 436	289 321	306 183	256 622

Information

2.1. FOCUS SUR LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Code couleur / avancement :

● Pas commencé ● En cours ● Terminé

Thématique	Indicateur	Objectif fixé	Résultat 2024	Commentaires
Performance technique des réseaux	Rendement et ILP	Mini 85% et max 2,8 m3/j/km	87,8 % 1,9 m3/j/km	Maintien d'un rendement de réseau supérieur à 85% avec réparation de fuite sous 30 jours
Qualité d'eau potable	Conformité analytique des prélèvements	100% de conformité	100% physico-chimique 90% bactério	1 non-conformité entérocoques le 19/09 sur réseau purgé et contrôle autosurveillance conforme.
Gestion clientèle	Taux d'impayés	Inférieur à 1%	1,15% en 2025	Maintenir un taux d'impayé inférieur à 1%
SIG	Taux de classe A	100%	100% au 31/12/2025	Mise en classe A de l'ensemble du réseau de distribution

Information

LIBELLE	2024	2025	Ecart %
PRODUITS	279 833	360 166	28,71 %
Exploitation du service	152 768	166 480	
Collectivités et autres organismes publics	80 152	98 733	
Travaux attribués à titre exclusif	38 123	85 695	
Produits accessoires	8 791	9 257	
CHARGES	320 830	371 726	15,86 %
Personnel	55 289	74 434	
Energie électrique	900	454	
Achats d'eau	106 931	95 669	
Produits de traitement	123	149	
Analyses	973	1 584	
Sous-traitance, matières et fournitures	29 465	52 942	
Impôts locaux et taxes	1 162	871	
Autres dépenses d'exploitation	22 477	31 580	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	1 457	2 521	
<i>engins et véhicules</i>	4 393	5 439	
<i>informatique</i>	5 484	7 184	
<i>assurances</i>	1 224	1 234	
<i>locaux</i>	3 456	5 861	
<i>autres</i>	6 460	9 342	
Contribution des services centraux et recherche	3 667	5 340	
Collectivités et autres organismes publics	80 152	98 733	
Charges relatives aux renouvellements	10 277	1 336	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	10 277	1 336	
Charges relatives aux investissements	7 048	7 154	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	7 048	7 154	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	2 365	1 484	
RESULTAT AVANT IMPOT	- 40 996	- 11 560	NS
RESULTAT	- 40 996	- 11 562	NS

DELIBERATION 2026-18 UNANIMITE

ADOPTION DU
RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE
BAYON-VIRECOURT
EXERCICE 2025

Information

RAPPORT D'EXPLOITATION DU PRESTATAIRE DE SERVICE

DISTRIBUTION D'EAU POTABLE VIGNEULLES

EXERCICE 2025

SAUR

Information

LES CHIFFRES CLES DE CETTE ANNEE



COMPARATIF DES CHIFFRES CLES AVEC L'ANNEE ANTERIEURE

Volumes	2024	2025	Evolution N/N-1
Volumes produits sur la période de relève de ramenés à 365 jours (m ³)	0	0	-
Volumes importés sur la période de relève ramenés à 365 jours (m ³)	20 666	23 759	14,97%
Volumes exportés sur la période de relève ramenés à 365 jours (m ³)	0	0	-
Volumes distribués sur la période de relève ramenés à 365 jours (m ³)	20 666	23 759	14,97%
Volumes consommés sur la période de relève ramenés à 365 jours (m ³)	16 710	18 733	12,11%

Patrimoine	2024	2025	Evolution N/N-1
Linéaire de réseaux (km)	3,429	3,429	0%
Nombre de branchements	109	109	0%

Indices clés	2024	2025	Evolution N/N-1
Rendement de réseau (%)	80,20%	79,18%	-1,27%
Indice Linéaire de Consommation (m ³ /km/jour)	13,59	15,03	10,60%
Indice Linéaire de Perte (m ³ /km/jour)	2,92	3,95	35,27%
Indice Linéaire de Volumes Non Comptés (m ³ /km/jour)	3,16	4,02	27,22%

Qualité de l'eau (ARS)	2024	2025	Evolution N/N-1
Nombre d'analyses bactériologiques réalisées	3	2	-33,33%
Taux d'analyses bactériologiques conformes (%)	100%	100%	0%
Nombre d'analyses physico-chimiques réalisées	3	2	-33,33%
Taux d'analyses physico-chimiques conformes (%)	100%	100%	0%

Interventions	2024	2025	Evolution N/N-1
Nombre de fuites sur conduites réparées	0	0	-
Nombre de fuites sur branchements réparées	0	0	-

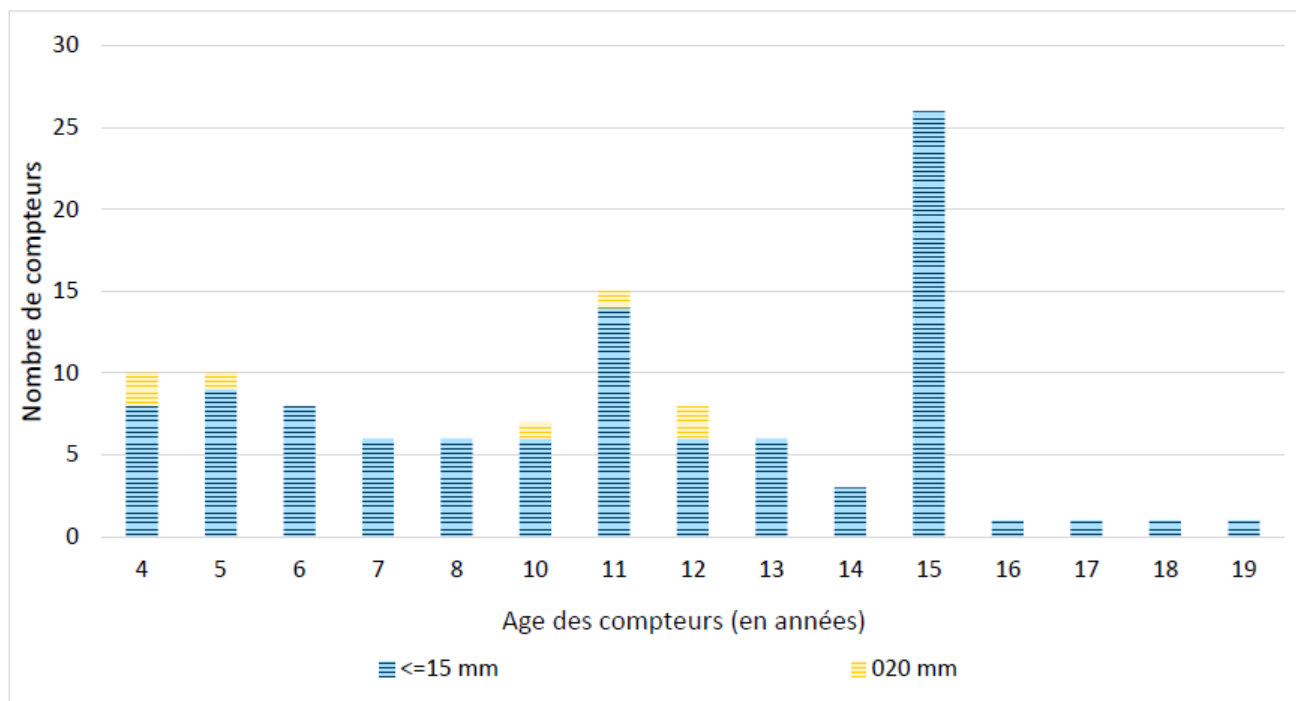
Prix de l'eau	2024	2025	Evolution N/N-1
Prix de l'eau au 1 ^{er} janvier de l'année suivante pour une facture de 120 m ³ (€ TTC / m ³)	2,59	2,56	-1,2%

Information

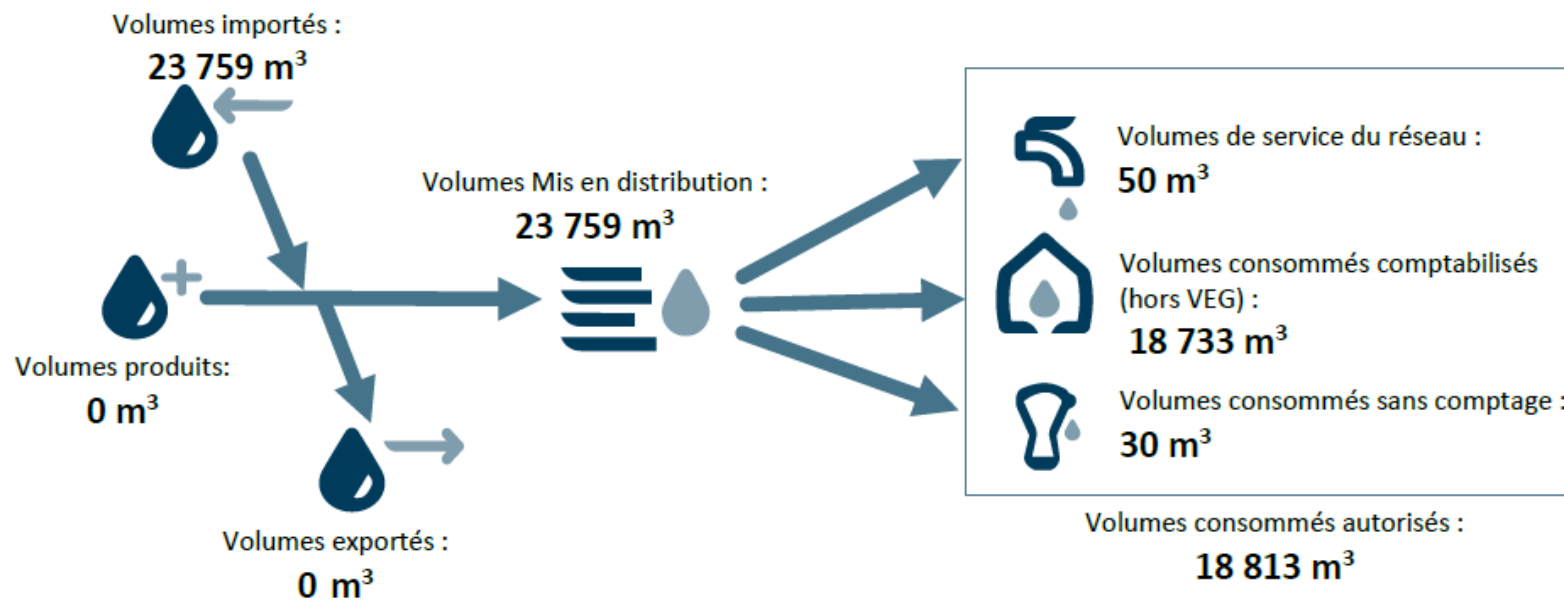
LES COMPTEURS

Il y a au total 109 compteurs. 0 compteurs ont été renouvelés sur l'année 2025.

Répartition des compteurs répertoriés sur le contrat selon le millésime des compteurs et leur diamètre en 2025. :



Information



Information

L'INDICE LINEAIRE DE PERTES (ILP)

	2024	2025
Indice linéaire de pertes (m³/km/j)	2,92	3,95

- ***L'Indice Linéaire de Pertes (ILP)** correspond au volumes perdus par jour et par kilomètre de réseau.*

Cet indicateur permet de quantifier, par kilomètre de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés. Il permet de mesurer la performance du réseau en fonction de sa nature.

L'INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (ILVNC)

	2024	2025
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)	3,16	4,02

- ***L'Indice Linéaire des volumes non comptés (ILVNC)** correspond au ratio des volumes non comptés par jour, par kilomètre de réseau.*

Cet indicateur permet de quantifier, par kilomètre de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution reflètent la mise en œuvre de la politique de comptage aux points de livraison et l'efficacité de la gestion du réseau.

L'INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (ILVNC)

	2024	2025
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)	3,16	4,02

- ***L'Indice Linéaire des volumes non comptés (ILVNC)** correspond au ratio des volumes non comptés par jour, par kilomètre de réseau.*

Cet indicateur permet de quantifier, par kilomètre de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution reflètent la mise en œuvre de la politique de comptage aux points de livraison et l'efficacité de la gestion du réseau.

L'INDICE LINEAIRE DE CONSOMMATION (ILC)

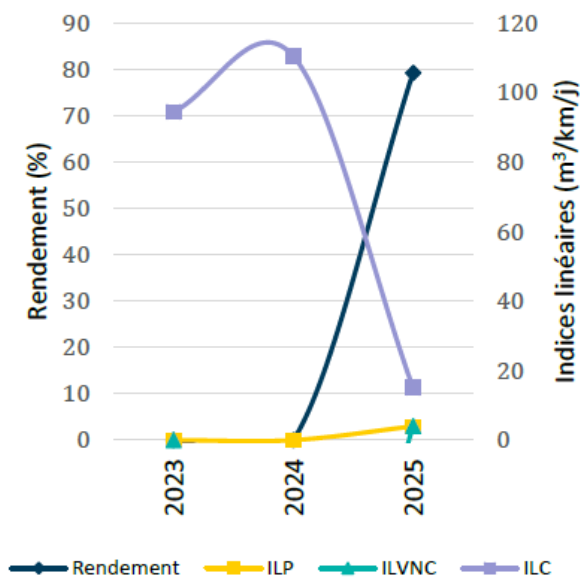
	2024	2025
Indice linéaire de consommation (m³/km/jour)	13,59	15,03

- ***L'Indice Linéaire de consommation (ILC)** correspond au ratio des volumes consommés autorisés et des volumes exportés par kilomètre de réseau.*

Ce ratio est utilisé pour évaluer la conformité du rendement du réseau.

Information

L'EVOLUTION DES RENDEMENTS ET INDICES



LES RENDEMENTS DU RESEAU

	2024	2025
Rendement primaire (%)	80,86%	78,8%
Rendement IDM (%)	80,20%	79,18%

DELIBERATION 2026-19 UNANIMITE

ADOPTION DU

RAPPORT D'EXPLOITATION
DU PRESTATAIRE DE SERVICE

DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
VIGNEULLES

EXERCICE 2025

Information

RAPPORT D'EXPLOITATION **DU PRESTATAIRE DE SERVICE** **PRODUCTION D'EAU POTABLE** **EURON MORTAGNE**

EXERCICE 2025

SUEZ

Information

Votre contrat : l'essentiel de l'année

Amélioration de l'ergonomie et de l'aspect sécurité pour les opérateurs au niveau du local 'charbon actif', suppression de la marche, achat d'un transpalette électrique livré en février 2025 et d'un chariot sur rail, réflexion et amélioration des transferts de big-bags. Les études ont été menées conjointement par le Syndicat et Suez. Les frais ont été pris en charge par le Syndicat.

Dans la nuit du jeudi 12 juin au vendredi 13 juin, une casse générée par une coupure Enedis a nécessité le changement d'une barre de 6ml dans le champ au-dessus de l'usine. L'ensemble de travaux ont été réalisés dans la nuit sans perturbation sur la distribution.

Dans la nuit du 16 au 17 octobre, changement de 2 vannes en pied de réservoir St Germain. Travaux réalisés par Suez sur commande du Syndicat.



1.4 Votre contrat : les chiffres clés

	100 % de conformité sur les analyses physico-chimiques
100 % de conformité sur les analyses bactériologiques	
	1,03 m ³ /j/km de perte d'eau en réseau

Indicateurs du décret du 2 mai 2007					
Thème	Indicateur	2024	2025	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	7 046	9 130	Nombre	B
Indicateur de performance	P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (2)	100	100	%	A
Indicateur de performance	P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (2)	100	100	%	A
Indicateur de performance	P106.3 – Indice linéaire de pertes	1,90	1,03	m ³ /km/j	A
Indicateur de performance	P1010.1 – Conformité microbiologique de l'eau	100	95	%	A
Indicateur de performance	P102.1 – Conformité physico-chimique	100		%	A

Information

3.1.2 Les volumes prélevés

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes prélevés ces dernières années. Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile pour 2023 et 2024 :

Volumes d'eau brute prélevés (m³)						
Commune	Site	Du 01/09 au 31/12/2022	2023	2024	2025	N/N-1 (%)
VIRECOURT	USINE DE PRODUCTION DE VIRECOURT	231 656	701 995	674 440	688 831	-2,13%
Total des volumes prélevés		231 656	701 995	674 440	688 831	-2,13%

3.1.3 Les volumes d'eau potable produits

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes produits ces dernières années. Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile pour 2023 et 2024 :

Volumes eau potable produits (m³)					
Désignation	Du 01/09 au 31/12/2022	2023	2024	2025	N/N-1 (%)
Volumes eau brute prélevés (A')	231 656	701 995	674 440	688 831	2,13%
Volumes de service production (A'')	5 647	15 921	19 906	22 720	-19,56%
Total des volumes produits (A) = (A') – (A'')	225 994	686 074	694 346	666 111	-4,7%

Information

Volumes de pertes (m³)				
Désignation	Du 01/09/2022 au 31/12/2022	2023	2024	2025
Total volumes eau potable produits (A) = (A') - (A'')	226 009	686 074	655 434	666 111
dont volumes eau brute prélevés (A')	231 656	701 995	674 440	688 831
dont volumes de service production (A'')	5 647	15 921	19 006	22 720
Total volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0
Total volumes eau potable exportés (C)	225 594	677 978	646 181	661 359,7
Total volumes de pertes (A+B-C) = (D)	415	8 096	9 253	4 751

Indice linéaire de pertes (m³/km/j) - Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)				
Désignation	Du 01/09/2022 au 31/12/2022	2023	2024	2025
Volumes de pertes (D)	415	8 096	9 253	4 751
Volumes de service du réservoir (G)	0	2 300	1 170	741
Volumes consommés sans comptage (F)	0	0	0	0
Pertes apparentes (D/2 = G1)	0	2898	4 627	2 375,65
Pertes en réseau (D-G-G1-F) = (J)	415	2898	3 457	1 635
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	4,184	4,184	4,193	4,341
Période d'extraction des données (jours) (M)	122	365	365	365
Objectif contractuel Indice linéaire de pertes	2	2	2	2
Indice linéaire de pertes (J)/(MxL)	0,82	1,9	2,26	1,03

Information

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en production

Type	Analyses	Contrôle sanitaire				
		Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	9	1	88,9%	0	100,0%
Bulletin	Physico-chimique	9	5	44,4%	0	100,0%
Paramètre	Microbiologique	48	1	97,9%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	707	5	99,3%	0	100,0%



Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valueur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
SAINT-GERMAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/01/2025	SAINT-GERMAIN_05400000 01132_Sortie station Virecourt	Coliformes	9	nombre /100 ml		0
SAINT-GERMAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/01/2025	SAINT-GERMAIN_05400000 01132_Sortie station Virecourt	Carbone Organique Total	3	mg/litre		2
SAINT-GERMAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/01/2025	SAINT-GERMAIN_05400000 01132_Sortie station Virecourt	Carbone Organique Total	2.7	mg/litre		2
SAINT-GERMAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/02/2025	SAINT-GERMAIN_05400000 01132_Sortie station Virecourt	Carbone Organique Total	2.5	mg/litre		2
SAINT-GERMAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/03/2025	SAINT-GERMAIN_05400000 01132_Sortie station Virecourt	Carbone Organique Total	2.3	mg/litre		2
SAINT-GERMAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/09/2025	SAINT-GERMAIN_05400000 01132_Sortie station Virecourt	Carbone Organique Total	2.4	mg/litre		2

Information

Compte de résultat des autres prestations 2025

en Euros	2024	2025	Ecart en %
PRODUITS	104 576	125 824	20,3%
Exploitation du service	76 611	76 737	
Collectivités et autres organismes publics	0	0	
Travaux attribués à titre exclusif	0	21 987	
Produits accessoires	27 965	27 100	
CHARGES	177 472	216 281	21,9%
Personnel	79 331	85 429	
Energie électrique	0	0	
Produits de traitement	43 188	39 784	
Analyses	3 473	2 562	
Sous-traitance, matières et fournitures	24 591	45 656	
Impôts locaux et taxes	767	463	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	21 741	37 138	
• télécommunication, postes et télégestion	737	673	
• engins et véhicules	7 970	20 790	
• informatique	9 325	9 819	
• assurance	780	903	
• locaux	910	1 221	
Contribution des services centraux et recherche	3 451	4 152	
Collectivités et autres organismes publics	0	0	
Charges relatives aux renouvellements			
Charges relatives aux investissements			
Charges relatives aux investissements du domaine privé	1 164	1 386	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	-235	-290	
Résultat avant impôt	-72 896	-90 456	-24,1%
RESULTAT	-72 896	-90 456	-24,1%

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

DELIBERATION 2026-20 UNANIMITE

**ADOPTION DU
RAPPORT D'EXPLOITATION**

PRESTATAIRE DE SERVICE

**PRODUCTION D'EAU POTABLE
EURON MORTAGNE**

EXERCICE 2025

INFORMATION

Décisions du Bureau Syndical

DECIS n° 2026-03 du 23/04/2026

Attribution du marché public de travaux « renouvellement des réseaux et branchements rue du Capitaine Durand à Rozelieures »

Le bureau syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou ayant donné pouvoir :

- **DECIDE** de ne pas négocier,
- **ATTRIBUE** l'unique lot du marché public de travaux « renouvellement des réseaux et branchements d'eau potable rue du Capitaine Durand à Rozelieures » à l'entreprise **PEDUZZI VRD SAS** pour un montant de **105 940,00 € HT** (127 128,00 € TTC),
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer et à prendre toute mesure d'exécution de ce marché public.

INFORMATION

Décisions du Bureau Syndical

DECIS n° 2026-04 du 23/04/2026

Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Xermaménil pour la réalisation des travaux d'interconnexion sur la commune de Lamath

Le bureau syndical, après en avoir délibéré et **à l'unanimité des membres présents ou ayant donné pouvoir** :

- **ACCEPTE** le principe de se prononcer sur les modalités de ce transfert de maîtrise d'ouvrage sans que les montants prévisionnels ne soient connus,
- **ESTIME** à 100 000,00 € le montant des travaux relatifs à la maîtrise d'ouvrage à transférer,
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2026 via la DM n°1 prévue en juin 2026,
- **ACCEPTE** les termes du projet de convention de transfert de maîtrise d'ouvrage ci-annexé,
- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention et toute pièce afférente à ce dossier,

INFORMATION

Décisions du Bureau Syndical

DECIS n° 2026-05 du 23/04/2026

Convention avec la Préfecture de Meurthe et Moselle Mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Le bureau syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou ayant donné pouvoir :

- **DECIDE** de renouveler la télétransmission des actes administratifs et budgétaires au contrôle de légalité,
- **DECIDE** d'autoriser Monsieur le Président à signer si besoin un nouveau contrat de souscription entre le syndicat intercommunal et l'opérateur homologué par le Ministère de l'Intérieur, dit « opérateur de transmission », avec qui il a déjà un contrat,
- **DECIDE** d'autoriser Monsieur le Président à signer le cas échéant un nouveau contrat de souscription entre le syndicat intercommunal et un prestataire de service pour la délivrance de certificats électroniques,
- **DECIDE** d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de Meurthe-et-Moselle,

INFORMATION

Décisions du Président

MARCHES PUBLICS REGIE DISTRIBUTION :

DECISPRES n° 2026-01 du 15/05/2026

Avenant n°1 au marché public de travaux SECTO-PHASE_3_2025

D Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant : modification de faible montant (<15% du total initial) correspondant à une plus value relative au site de Damas aux Bois (opération de localisation de la canalisation réalisée à la demande du maître d'ouvrage).

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public.

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 2 000,00 € (application du prix unitaire n°20).
- Montant TTC : 2 400,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 3,17 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 65 190,48 €
- Montant TTC : 78 228,58 €

INFORMATION

Décisions du Président

MARCHES PUBLICS SYNDICAT DES EAUX :

DECISPRES n° 2026-02 du 22/05/2026

Attribution sans publicité ni mise en concurrence d'un accord-cadre à bons de commande de services relatifs à l'assistance et au conseil.

Le Président :

- **DECIDE** d'attribuer sans publicité ni mise en concurrence l'accord-cadre à bons de commande de services relatif à l'assistance et au conseil au groupement Profils IDE – BLT Droit Public pour un montant maximal de 40 000,00 € HT (quarante mille mille) sur une durée d'une année à compter de la signature de la convention.

Délibération 2026-21 UNANIMITE

**PENALITE CONTRACTUELLE
« RENDEMENT DU RESEAU »**

**Concession de service « distribution »
Euron Mortagne**

Exercice 2025

Délibération 2026-21 UNANIMITE

Le Concessionnaire s'engage à améliorer le rendement global du réseau (indicateur de performance P104.3 : rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution) en le portant, sur la durée totale du contrat, à une valeur minimum de **75% dès la deuxième année** (exercice 2023) pour atteindre une valeur de **80% pour la dernière année du contrat**.

Le Concessionnaire devra atteindre un indice linéaire de perte de **maximum 2,5 m³/km.j** et dans tous les cas, s'assurer que le résultat permette de satisfaire à l'exigence de rendement minimum tel que défini par le décret n°2012-97 du 27 janvier 2012.

Volumes mis en distribution – Volumes consommés autorisés

ILP = -----

Longueur du réseau x 365 j

Les volumes consommés autorisés sont les volumes consommés mesurés aux compteurs des usagers augmentés de l'estimation des volumes consommés sans compteur. Cette estimation des volumes autorisés non comptés sera faite suivant la méthode de l'ASTEE.

La longueur du réseau est mesurée hors branchements.

Si ces **objectifs** annuels (rendement et ILP) n'étaient pas atteints, le Concessionnaire subira les pénalités conformément à l'ARTICLE 40.2 - .

Délibération 2026-21 UNANIMITE

En cas de non-respect du rendement du réseau (indice P104.3) :

- Si le rendement R annuel, défini dans le présent contrat, à la clôture du deuxième exercice est strictement inférieur à 75%, le Concessionnaire versera sans mise en demeure préalable au Syndicat une pénalité calculée comme suit :

$Pr \times k \times [(Vi + Vp - Ve) - (Vc / 0,75)]$ avec $Pr = 0,15$ euro par mètre cube

Où k désigne le coefficient de révision des tarifs de base de la part du Concessionnaire, Vi le volume importé, Vp le volume produit, Ve le volume exporté, Vc le volume comptabilisé et 0,75 l'objectif de rendement de 75% ;

- Si le rendement R annuel, défini dans le présent contrat, à la fin du contrat est strictement inférieur à 80%, le Concessionnaire versera sans mise en demeure préalable au Syndicat une pénalité calculée comme suit :

$Pr \times k \times [(Vi + Vp - Ve) - (Vc / 0,80)]$ avec $Pr = 0,15$ euro par mètre cube

Où k désigne le coefficient de révision des tarifs de base de la part du Concessionnaire, Vi le volume importé, Vp le volume produit, Ve le volume exporté, Vc le volume comptabilisé et 0,80 l'objectif de rendement de 80% ;

Délibération 2026-21 UNANIMITE

	2022	2023	2024	2025
rendement P104.3	72,30%	70,85%	71,04%	70,33%
ILP	2,08 m3/km/j	2,16 m3/km/j	2,05 m3/km/j	2,13 m3/km/j

	2022	2023	2024	2025	TOTAL
pénalité rendement	NC	10 202,85 €	9 505,01 €	16 998,37 €	26 503,37 €
bonus / malus ILP	16 844,88 €	16 660,89 €	21 910,38 €	17 779,11 €	73 195,26 €
					46 691,89 €

LA PENALITE 2023 N'AVAIT PAS ÉTÉ APPLIQUEE FAUTE DE
RENOUVELLEMENT DE RESEAU A DAMAS AUX BOIS PAR LE SYNDICAT
(travaux achevés en 2023)

DECISION : APPLIQUER LA PENALITE 2025 EN TOTALITE

CONVENTION D'INDEMNISATION DU PRESTATAIRE « PRODUCTION »

Imprévision exercice 2025

Délibération 2026-22 **UNANIMITE**

Convention d'indemnisation - imprévision 2025

Reprenant une solution consacrée par la jurisprudence¹, le 3° de l'article L. 6 du code de la commande publique dispose que « *lorsque survient un évènement extérieur aux parties, imprévisible et bouleversant temporairement l'équilibre du contrat, le cocontractant, qui en poursuit l'exécution, a droit à une indemnité* ».

Cette faculté est effectivement proposée par la circulaire dite « Borne » du 29 septembre 2022² laquelle précise que : « *Lorsque le cocontractant de la personne publique est confronté à des pertes anormales provoquées par des circonstances imprévisibles, **les parties peuvent aussi choisir, plutôt que de modifier le contrat, de conclure une convention d'indemnisation sur le fondement de la théorie de l'imprévision** codifiée au 3° de l'article L. 6 du code de la commande publique.*

Une première convention indemnitaire a été signée le 27 juin 2024 dans laquelle il a été convenu qu'un bilan technico-économique sera être réalisé et présenté par le prestataire au syndicat à l'issue des dépenses réelles 2024.

Une seconde convention a été signée le 11 juillet 2025.

Il est convenu que le calcul est réalisé sur la base du delta entre les volumes et les montants des consommations prévues et réelles.
ARTICLE 1 – Objet
La présente convention a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles le Prestataire pourra percevoir une indemnité au titre des dépenses exceptionnelles qu'il a supportées en conséquence :

- De l'inflation au titre de l'année 2025.

Délibération 2026-22 UNANIMITE

Convention d'indemnisation - imprévision 2025

ARTICLE 1 – Objet

La présente convention a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles le Prestataire pourra percevoir une indemnité au titre des dépenses exceptionnelles qu'il a supportées en conséquence :

- De l'inflation au titre de l'année 2025.

ARTICLE 2 – Calcul de l'indemnité inflation des produits de traitement

Les parties conviennent de prendre en compte la situation exceptionnelle à l'inflation des produits de traitement pour l'année 2025.

L'indemnité a été calculée selon la méthode ci -dessous :

Réactifs	CEP			Valeur actualisée 25		REEL 25			Delta inflation 2025
	Qté	PU	Montant	PU	Montant	Qté	PU	Montant	
Impact inflation									
CO2 (cadres) pas de CO2	1895	1,76 €	3 335,20 €	1,95 €	3 702,34 €		3,18 €	- €	3 702,34 €
CHLORURE FERRIQUE	3	182,02 €	602,40 €	202,06 €	606,17 €	5,4	750,00 €	4050,00 €	3 443,83 €
CHARBON ACTIF	7570	1,07 €	8 099,90 €	1,19 €	8 991,54 €	5851	2,55 €	14 920,05 €	5 928,51 €
CHARBON ACTIF (transport)		- €	- €	- €	- €	2	150,00 €	300,00 €	300,00 €
Régénération du CAG (1 BENNES POUR 4 MOIS)	0	- €	- €	- €	- €	0	320,00 €	- €	- €
CALCAIRE	15	126,50 €	1 897,50 €	140,43 €	2 106,38 €	13	318,00 €	4 134,00 €	2 027,62 €
SOUDE	3790	0,40 €	1 516,00 €	0,44 €	1 682,88 €	11600	0,66 €	7 598,00 €	5 915,12 €
CHLORE GAZEUX	395	2,20 €	869,00 €	2,44 €	964,66 €	1077	2,04 €	2 197,08 €	1 232,42 €
			16 320,00 €	- €	18 053,97 €			33 199,13 €	15 145,16 €

INFORMATION

AVENANT A LA CONVENTION D'OFFRE DE CONCOURS

**GAEC RECONNU DE LA CHAMAGNE -
GIRIVILLER**

DEPLACEMENT DE CANALISATION

Montant prévisionnel = Montant définitif

14 344,00 € HT

pas utile de prévoir un avenant

Délibération 2026-23 UNANIMITE

DESIGNATION

AGENCE FRANCE LOCALE

**REPRESENTANTS DU SYNDICAT
A L'ASSEMBLEE GENERALE**

TITULAIRE : Nicolas GERARD
SUPPLEANT : Gérard HUSSON

Délibération 2026-24 UNANIMITE

**GARANTIE DES EMPRUNTS
SOUSCRITS EN 2026 PAR L'
AGENCE FRANCE LOCALE**

GARANTIE A PREMIERE DEMANDE

**PLAFOND = ENCOURS
DE CHACUN DES MEMBRES**

Délibération 2026-25 UNANIMITE

**PRISE EN CHARGE EMPLOYEUR
SUR LA COTISATION**

ASSURANCE SANTE DU PERSONNEL

MONTANT : minimum 15 € / mois

Délibération 2026-26 UNANIMITE

REGIE DISTRIBUTION EURON MORTAGNE

MODALITES ET TARIFS DE VENTE D'EAU POUR LES BESOINS DE CHANTIERS

- Objectif : réduire les volumes non comptés**
 - Contrat entre le syndicat et l'entreprise**
- Compteur de chantier fourni par régie distri**
- Tarif : 2,10 € HT / m³ + redevances C. et P.**
 - Facturation par la régie distribution**

REGIE DISTRIBUTION EURON MORTAGNE

INDEMNITES EN CAS DE SOUTIRAGE D'EAU POTABLE NON AUTORISE

utilisation non autorisée d'un poteau incendie
par une entreprise

Délibération 2026-27 UNANIMITE

REGIE DISTRIBUTION EURON MORTAGNE

INDEMNITES EN CAS DE SOUTIRAGE D'EAU POTABLE NON AUTORISE

Facturation de :

- forfait de déplacement 300 € HT
 - 15 € HT par mètre cube estimé
 - coût de la réparation le cas échéant
 - coût de la gestion de crise le cas échéant
- dépôt de plainte systématique**

Délibération 2026-28 UNANIMITE

REGLEMENT DU SERVICE EAU POTABLE EURON MORTAGNE

VERSION 2026 DEFINITIVE

**= version en vigueur du 06/12/2025
+ clauses liées à l'utilisation de l'eau sur
les chantiers et aux indemnités dues en cas
d'utilisation non autorisée**

Délibération 2026-29 UNANIMITE

CONVERGENCE TARIFAIRE A COMPTER DE L'EXERCICE 2027

PRINCIPES

Délibération 2026-29 **UNANIMITE**

CONVERGENCE TARIFAIRE

1 part fixe + 4 tranches de part variable

0->50 m3

51->150 m3

151->300 m3

+ de 301 m3

1,8 M€ de recettes annuelles

sur la base des coûts d'exploitation et d'investissement estimés

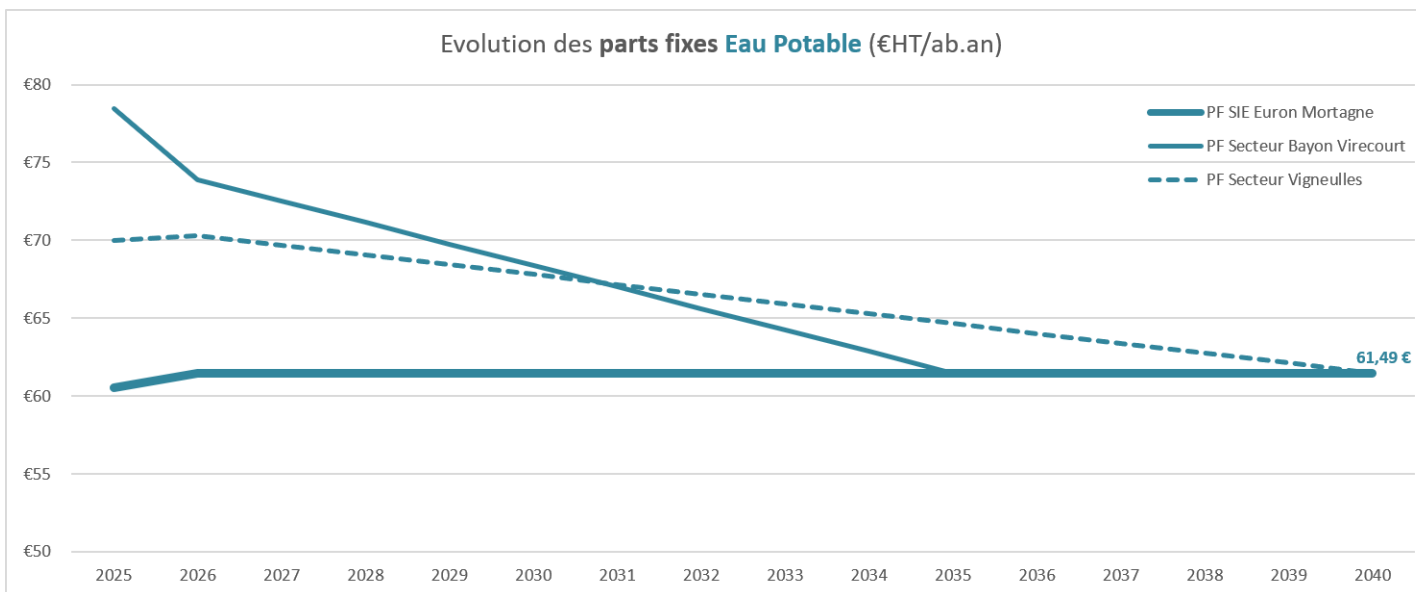
Durée de la convergence : 15 ans

10 ans pour Bayon-Virecourt

Pas d'indexation annuelle des tarifs

Convergence tarifaire

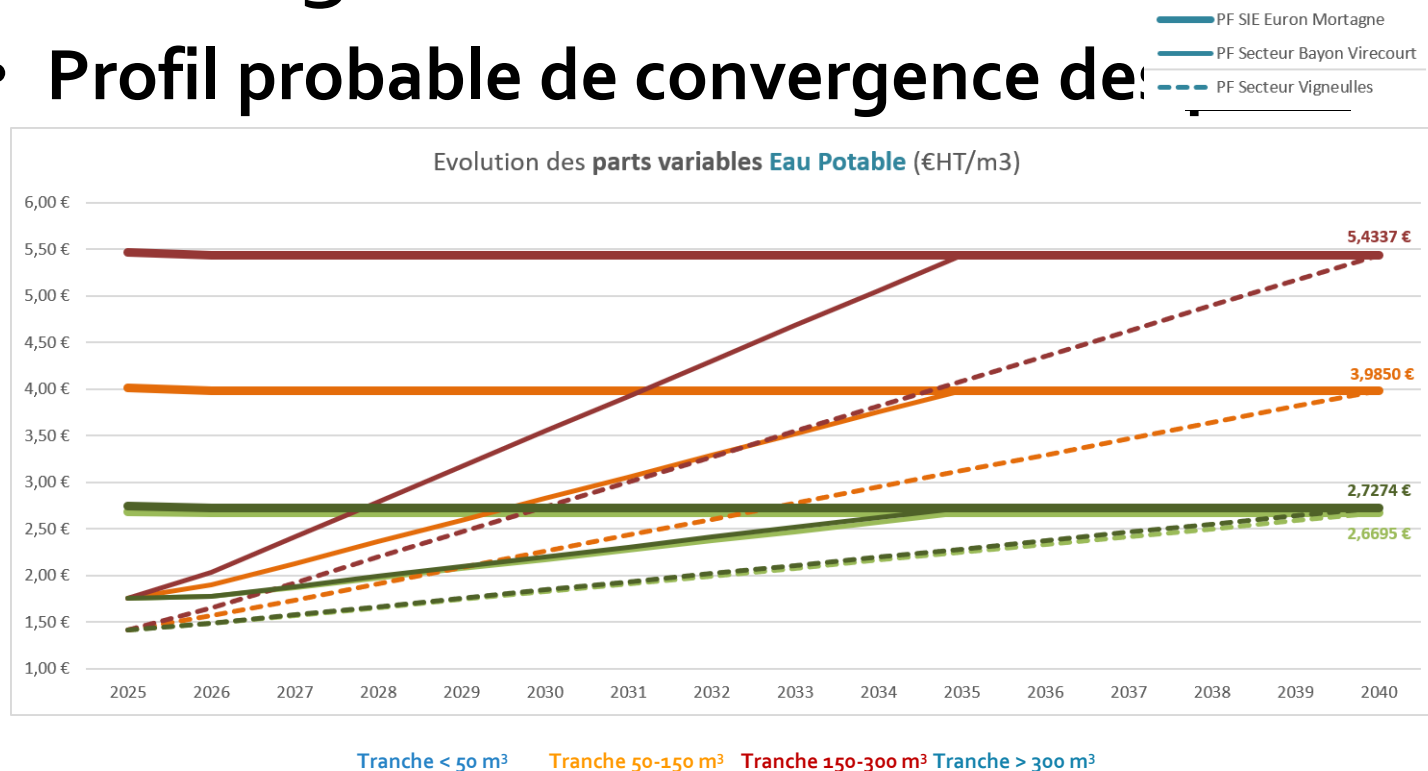
- Profil probable de convergence des parts fixes



Délibération 2026-29 **UNANIMITE**

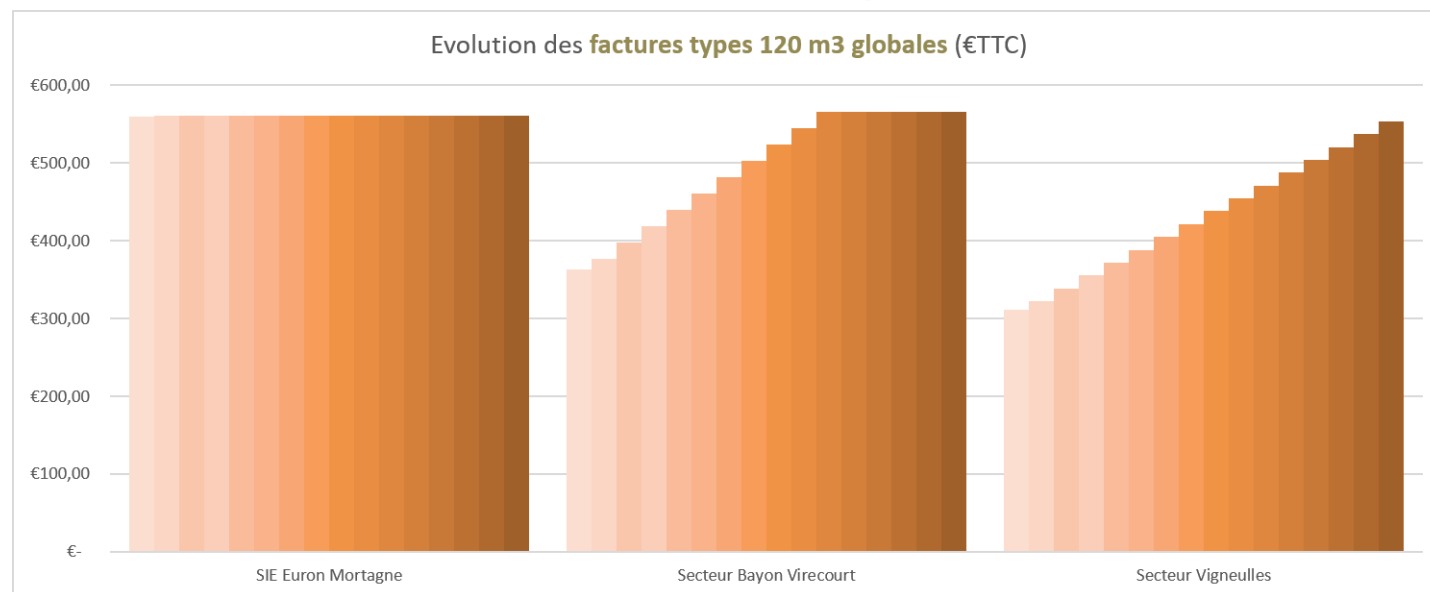
Convergence tarifaire

- Profil probable de convergence de:



Convergence tarifaire

- Profil probable de convergence des factures



Délibération 2026-30 UNANIMITE

**CA 2025 – BUDGET PRINCIPAL
CA 2025 – BUDGET REGIE PRODUCTION**

DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE

POUR LES DELIBERATIONS

Délibération 2026-31 UNANIMITE

COMPTE DE GESTION

BUDGET PRINCIPAL SYNDICAT

2025

Délibération 2026-31 **UNANIMITE**

BILAN COMPTABLE SYNDICAT au 31/12 (en milliers d'euros)

ACTIF	2024	2025	PASSIF	2024	2025
Immob. incorporelles (nettes)	3,88	3,88			
Terrains et aménagements	61,72	60,44			
Constructions	142,78	135,35			
Réseaux et installations	6 701,92	6 646,35	Dotations et réserves	4 303,39	2 199,53
Immobilisations en cours	89,12	44,86	Report à nouveau	839,29	1 353,61
Autres immob. corp.	7,43	5,51	Résultat exercice	514,32	446,25
Immob. corporelles (nettes)	7 002,98	6 892,51	Subventions	2 325,80	2 275,45
Immob. financières	4,24	4,24	Droits de l'affermant	250,61	250,61
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 011,10	6 900,63	TOTAL FONDS PROPRES	8 291,05	8 686,96
Créances	167,81	603,37	Dettes financières long terme	431,39	275,56
Disponibilités	1 628,59	1 579,31	Dettes à court terme	85,06	120,80
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 796,41	2 182,68	TOTAL DETTES	516,45	396,35
Comptes de régularisation	0	0	Comptes de régularisation	0,00	0,00
TOTAL ACTIF	8 807,51	9 083,32	TOTAL PASSIF	8 807,51	9 083,32

BUDGET PRINCIPAL 2025 :
LE COMPTE DE GESTION CONCORDE
AVEC LE COMPTE ADMINISTRATIF

vote

Délibération 2026-32 UNANIMITE

COMPTE DE GESTION

REGIE PRODUCTION

2025

Délibération 2026-32 **UNANIMITE**

BILAN COMPTABLE REGIE PRODUCTION au 31/12 (en milliers d'euros)					
ACTIF	2024	2025	PASSIF	2024	2025
Immob. incorporelles (nettes)	2,67	0,46			
Terrains et aménagements	209,62	199,22			
Constructions	1 364,46	1 340,23			
Réseaux et installations	2 546,45	2 425,94	Dotations et réserves		723,04
Immobilisations en cours	0,52	1,49	Report à nouveau	278,11	199,61
Autres immob. corp.	95,98	52,13	Résultat exercice	512,66	85,45
Immob. corporelles (nettes)	4 217,03	4 019,02	Subventions	131,88	761,70
Immob. financières			Droits de l'affermant	797,14	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 219,70	4 019,48	TOTAL FONDS PROPRES	0	1 769,81
Créances	182,54	150,05	Dettes financières long terme	1 719,79	2 590,64
Disponibilités	115,85	254,69	Dettes à court terme	2 718,38	63,77
TOTAL ACTIF CIRCULANT	298,39	404,74	TOTAL DETTES	27,52	2 654,42
TOTAL ACTIF	4 518,09	4 424,22	TOTAL PASSIF	2 745,91	4 424,22

BUDGET REGIE PRODUCTION 2025 :

**LE COMPTE DE GESTION CONCORDE
AVEC LE COMPTE ADMINISTRATIF**

vote

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET PRINCIPAL

2025

Délibération 2026-33 UNANIMITE

VUE D'ENSEMBLE - CA SYNDICAT 2025 en €

SECTION D'EXPLOITATION en €	2022	2023	2024	2025
Dépenses	280 435	337 881 €	311 122 €	316 136 €
Recettes	403 690	498 268 €	825 441 €	762 391 €
Résultat de l'exercice (exploitation)	123 255	160 387 €	514 319 €	446 255 €
Résultats antérieurs reportés (exploitation)	555 651	678 906 €	839 293 €	1 353 612€
Restes à réaliser à reporter en N+1 (exploitation)	0	0 €	0 €	0 €
Solde cumulé au 31/12	678 906	839 293 €	1 353 612 €	1 799 867 €
SECTION D'INVESTISSEMENT en €	2022	2023	2024	2025
Dépenses	257 389	1 004 767 €	579 330 €	272 632€
Recettes	991 249	297 417 €	783 320 €	177 083€
Solde d'exécution de l'exercice (invt)	733 860	- 707 348 €	203 990 €	-95 549 €
Report de l'exercice n-1	134 563	868 423 €	161 075 €	365 065 €
Solde cumulé (investissement)	868 423	161 075 €	334 570 €	269 516 €
RAR à reporter en N+1 (R-D)	- 735 310	41 602 €	30 495,26	0 €
Solde de la section d'invnt au 31/12	133 113	202 677 €	365 065 €	269 516 €

COMPTE ADMINISTRATIF

REGIE PRODUCTION

2025

Délibération 2026-34 **UNANIMITE**

VUE D'ENSEMBLE CA REGIE PRODUCTION 2025 (en €)

SECTION D'EXPLOITATION en €	2022	2023	2024	2025
Dépenses	220 447	347 744	482 734 €	540 117 €
Recettes	528 183	699 585	614 611 €	625 571 €
Résultat de l'exercice (exploitation)	307 736	351 841	131 877 €	85 454 €
Résultats antérieurs reportés	131 194	370 943	512 660 €	199 609 €
Résultat cumulé au 31/12	438 930	722 784	644 537 €	285 063 €
SECTION D'INVESTISSEMENT en €	2022	2023	2024	2025
Dépenses	2 487 742	259 702	3 033 303 €	209 185 €
Recettes	867 872	71 402	3 105 212 €	691 258 €
Résultat de l'exercice (investissement)	- 1 619 870	- 188 300	71 910 €	482 073 €
Reports	1 308 322	- 311 548	-499 848 €	427 938 €
Résultat cumulé (investissement)	- 311 548	- 499 848	- 427 938 €	49 905 €
RAR à reporter en N+1 (R-D)	243 560	289 724	-16 990 €	- 4 229 €
Solde de la section d'invnt au 31/12	-67 988	- 210 124	- 444 928 €	49 905 €

Délibération n°2026-35 **UNANIMITE**

Budget du syndicat : Clôture de l'Autorisation de Programme « PPI 2024-2028 »

2024	2025	2026	CP 2027	CP 2028	TOTAL
181 523 €	145 758 €	0 €	0 €	0 €	327 281 €

Délibération 2026-36 UNANIMITE

Affectation du résultat 2025 Budget Principal

Résultat d'exploitation 2025	446 254,92 €
Résultats cumulés d'exploitation	1 799 867,03 €
Solde cumulé de la section d'investissement	269 516,46€

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2025

Besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €
Affectation complémentaire en réserves au 1068	0,00 €
Report en section d'exploitation 2026	1 799 867,03 €

Délibération 2026-37 UNANIMITE

Affectation du résultat 2025 REGIE PRODUCTION

Résultat d'exploitation 2025	85 454,08 €
Résultats cumulés d'exploitation	285 063,16 €
Solde cumulé de la section d'investissement	54 134,42€

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2025

Affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement	0 €
Affectation complémentaire en réserves au 1068	0 €
Report en section d'exploitation 2026	285 063,16 €

Transfert du passif et de l'actif du SPIC Eau Potable de Vigneulles

Autoriser le Président à signer le Procès Verbal de Transfert

Accepter le transfert des excédents de fonctionnement (30 974,88 €)

Accepter le transfert de l'excédent d'investissement (9 128,64,88 €)

REGIE « DISTRIBUTION »

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2026-2030

HISTORIQUE DES INVESTISSEMENTS

- Terminé : travaux prévus au schéma directeur 1999
- Terminé : branchements plomb
- Terminé : sécurisation 2008
- Terminé : nouvelle usine 2022
- Engagé : équipement complémentaire réseau
- Engagé : renouvellement de canalisations
- Engagé : mise en conformité des ouvrages
- Engagé : interconnexion de secours (à finaliser)
- Engagé : PGSSE
- Engagé : gestion patrimoniale / améliorations

Contexte patrimonial et enjeux

- Taux de renouvellement en 2021 = 0,08% (170 m/an)
- A ce rythme : 1275 ans pour renouveler 214 kms
- Durée de vie maximale d'une canalisation avant problèmes récurrents (casses, fuites, obstruction ...) = 100 ans
- Age actuel du réseau : entre 45 et 75 ans
- Réparations = coûts d'exploitation « distribution »
- Volumes perdus = coûts d'exploitation « production »
- Rendement cible : 85% (15% à gagner = diviser le volume perdu par 2)
- Taux de renouvellement moyen 2026-2030 : **0,95% / an** (soit 96 ans pour renouveler 230 kms)

Contexte financier 2026-2030

- « 12^{ème} programme » Agence de l'Eau RM
- taux d'intérêts 2026 compris entre 3 et 4%
- 262 500 € d'encours dernière échéance T2 2027
- autofinancement disponible 1,6 M€
- amortissement net des immo = 190 k€ / an

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT SERVICE DISTRIBUTION 2026-2030

- Coût global estimé: **4,46 M€**
- Aides Agence de l'Eau Rhin Meuse : **492 k€**
- Participations tiers : **294 k€**
- Reste à charge : **3,68 M€**
- Autofinancement : **1,68 M€**
- Emprunt sur 15 ans à 3,5% : **2 M€**
- Annuité d'emprunt : **175 k€**

Délibération n°2026-39 UNANIMITE

FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PPI 2026-2030 en €

		Coût HT	AE RM	Tiers	Reste	Autof.	Empr.
1	EQUIPEMENT RESEAU	355 190	135 700	0	219 490	219 490	0
2	ETUDE	42 000	0	0	42 000	42 000	0
3	CANALISATIONS (FEEDERS)	2 436 600	303 140	0	2 133 460	675 859	2 009 601
4	OUVRAGES	124 141	0	0	124 141	124 141	0
5	PROJETS COMMUNAUX 66/34	133 455	53 382 (DETR)	45 375	34 698	45 375	0
6	PROJETS COMMUNAUX 80/20	169 000	0	135 200	33 800	33 800	0
7	EXTENSIONS	109 144	0	87 315	21 829	21 829	0
8	SECURISATION	50 000	0	37 150	12 850	12 850	0
9	PGSSE DISTRIBUTION	344 747	0	0	344 747	344 747	0
10	AMELIORATIONS	120 000	0	0	120 000	120 000	0
11	BAYON-VIRECOURT	552 000	0	0	552 000	552 000	0
12	VIGNEULLES	31 694	0	0	31 694	31 694	0
	TOTAUX	4 467 971	492 222	294 364	3 681 386	1 671 785	2 009 601

BUDGET REGIE « DISTRIBUTION »

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT « PPI 2026-2030 »

2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
1 556 406 €	2 250 771€	660 794 €	0 €	0 €	4 467 971€

Délibération n°2026-40 **UNANIMITE**

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT « PPI DISTRIBUTION 2026-2030 »

Op.	Orientations	AP/CP REGIE DISTRIBUTION					TOTAL APCP 2026-2030
		2026	2027	2028	2029	2030	
	I. équipement réseau	155 190	200 000				355 190
	sectorisation + gestion						
165	pressions	155 190	200 000				
158	II. Étude diag globale	42 000					42 000
	III. renouvellement et gestion patrimoniale annuelle						2 436 600
		620 000	1 816 600				
172	Rozelieures-Saint-Boingt	30 000	330 900				
194	Saint-Germain - Rozelieures	30 000	1 485 700				
	Gestion patrimoniale annuelle						
193	Feeder Barbonville	560 000					

Délibération n°2026-40 **UNANIMITE**

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT « PPI DISTRIBUTION 2026-2030 »

Op.	Orientations	AP/CP REGIE DISTRIBUTION					TOTAL APCP 2026-2030
		2026	2027	2028	2029	2030	
	IV. Ouvrages	62 070	62 071				124 141
162	mise en conformité	62 070	62 071				124 141
	V. Canalisations 66/34	133 455					133 455
168	Rozelieures	123 455					
181 (tiers)	DECI Rozelieures	10 000					
	VI. Canalisations 80/20	169 000	0	0	0	0	169 000
178	Gerbéviller distri Marçat	99 700					
179	Gerbéviller distri Route de Remenoville	69 300					
	VII. Extensions	109 144					109 144
170	Chemin du marché Gerbéviller	94 800					
188	Dévoisement canalisation Giriviller	14 344					
	VIII. Sécurisation	50 000					50 000
173 + 184	Pompe Bois d'Einville + purges	50 000					

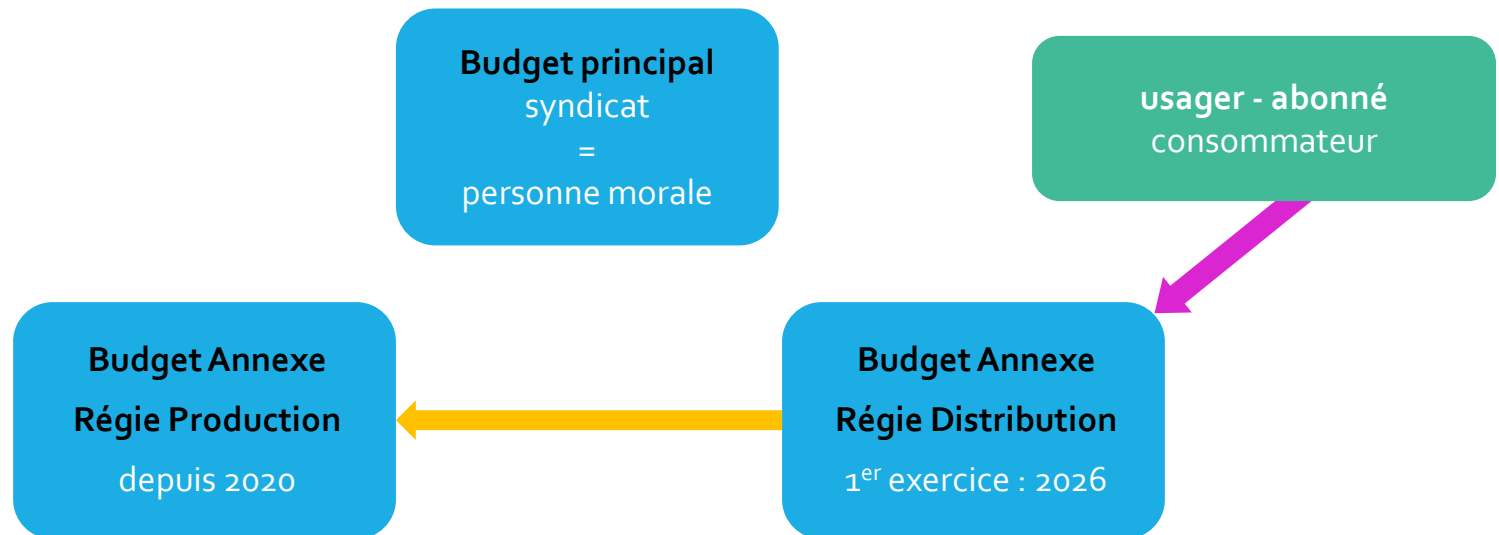
Délibération n°2026-40 UNANIMITE

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT « PPI DISTRIBUTION 2026-2030 »

Op.	Orientations	AP/CP REGIE DISTRIBUTION					TOTAL APCP 2026-2030
		2026	2027	2028	2029	2030	
	IX. PGSSE EURON MORTAGNE	120 547	112 100	112 100			344 747
	175 Plan d'actions	90 547	112 100	112 100			314 747
	175 Analyses d'eau CVM	30 000					30 000
	X. AMELIORATIONS AEP DIVERSES	60 000	30 000	30 000			120 000
	Imprévus (hors accord-cadre du contrat de 176 prestation distribution)	60 000	30 000	30 000			
	XI. Bayon-Virecourt	20 000	30 000	502 000			552 000
	Télérelève		10 000	452 000			
	197 Améliorations diverses	20 000	20 000				
	plan d'action PGSSE			50 000			
	XII. Vigneulles	15 000	0	16 694			31 694
	196 Sectorisation	2 000					
	195 Améliorations diverses	13 000					
	plan d'action PGSSE			16 694			

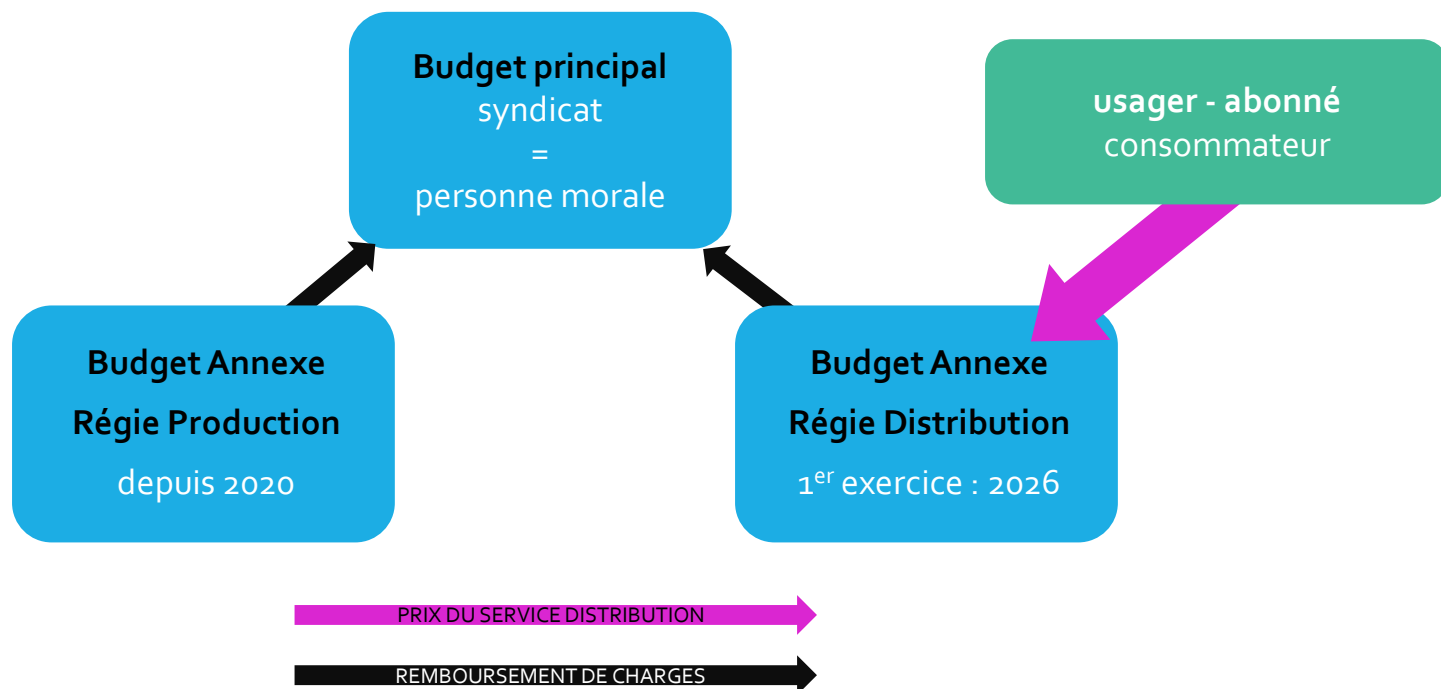
INFORMATION : PRINCIPES BUDGETAIRES 2026

RECETTES D'EXPLOITATION



INFORMATION : PRINCIPES BUDGETAIRES 2026

RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL



Le tarif du service comprend une part « collectivité »

Pour 2026, elle est votée à 0 €

Elle est prévue en cas de besoin d'équilibre du budget principal du syndicat

INFORMATION (pas de décision modificative)

Pour mémoire budget principal 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP2026
Dépenses de fonctionnement 2026	1 854 178,03 €
Recettes de fonctionnement 2026	94 300 €
Excédent de fonctionnement reporté (R002)	1 799 867,03 €
Total recettes de fonctionnement 2026	1 894 167,03 €
Excédent prévisionnel de fonctionnement 2026	39 989,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RAR en dépenses d'investissement 2025	0 €
Dépenses d'investissement 2026	40 000 €
Total dépenses d'investissement 2026	40 000 €
RAR en recettes d'investissement 2025	0 €
Recettes d'investissement 2026	4 000 €
Solde d'investissement 2025 reporté	269 516,46 €
Total recettes d'investissement 2025	273 516,46 €
Solde prévisionnel d'investissement 2025	+233 516,46 €

INFORMATION (pas de décision modificative)

Pour mémoire Budget régie Production 2026

SECTION D'EXPLOITATION

BP2026

Dépenses d'exploitation 2026	719 361,03 €
Recettes d'exploitation 2026	647 347,00 €
Résultat 2025 reporté	285 063,16 €
Total recettes d'exploitation 2026	932 410,16 €
Résultat prévisionnel d'exploitation 2026	+213 049,13 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RAR en dépenses d'investissement 2025	4 229,00 €
Solde d'investissement 2025 reporté (R001)	54 134,42 €
Dépenses d'investissement 2026	470 402,86 €
Total dépenses d'investissement 2026	474 631,86 €
RAR en recettes d'investissement 2025	0 €
Recettes d'investissement 2026	556 029,45 €
Total recettes d'investissement 2026	610 163,87 €
Solde prévisionnel d'investissement 2026	+81 397,59 €

DM1 – budget régie DISTRIBUTION 2026

SECTION D'INVESTISSEMENT

Prévoir : 2500€ emprunts Vigneulles

**Créations opérations VIGNEULLES et
BAYON VIRECOURT
AJUSTEMENTS PPI : +568 K€**

SECTION D'EXPLOITATION

**Prévoir : 610 500€ pour charges diverses (Presta SAUR, VEG Eau
Vigneulles et charges emprunts Vigneulles)**

Délibération 2026-41 **UNANIMITE**

DM1 – Budget régie Distribution 2026

	SECTION D'EXPLOITATION	BP2026	Après DM1
Dépenses d'exploitation 2026		2 485 167,63€	3 481 063,63€
Recettes d'exploitation 2026		3 488 380,15€	3 488 380,15€
Résultat 2025 reporté		0,00 €	0,00 €
Total recettes d'exploitation 2026		3 488 380,15€	3 488 380,15 €
Résultat prévisionnel d'exploitation 2026		1 003 212,52€	+ 7 316,52 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
RAR en dépenses d'investissement 2025		0,00 €	0,00 €
Solde d'investissement 2025 reporté (R001)		0,00 €	0,00 €
Dépenses d'investissement 2026		1 603 822,68€	2 300 511,50€
Total dépenses d'investissement 2026		1 603 822,68€	2 300 511,50€
RAR en recettes d'investissement 2025		0,00 €	0,00 €
Recettes d'investissement 2026		1 907 422,68€	2 300 511,50€
Total recettes d'investissement 2026		1 907 422,68€	2 300 511,50€
Solde prévisionnel d'investissement 2026		303 600 €	0,00 €

QUESTIONS DIVERSES

Prochaine réunion :

Samedi 19 septembre 2026 (à Vigneulles)

RPQS 2025 ...